



Compte-rendu Assemblée Générale Mali-Médicaments :

Le 12 janvier 2020, à 14H00, au 1-3 rue du haut Gazeran- 78125 GAZERAN

(Tel: 01 34 83 53 01 ou 06 12 03 32 29)

Début de la séance à 14H40 par Jean Claude BEUF, le Président, le quorum étant atteint.

Secrétaire de séance : Marguerite DURAND

Étaient présents : Jean Claude et Brigitte BEUF, Catherine et Olivier PELRAS, Marie Claire BAGALINI, Françoise et Dominique VERRIEN, Jean Marc GILANT, Claude TORDEUX, Marguerite et Alain DURAND, Henri et Marie Eve MERLE, Alain et Anne Laure RESNIER, Gérard BOSSUAT (voir liste d'émargement jointe) *(16 adhérents présents)*

Étaient représentés et excusés : Jean Pol SIMOND, Anne Marie HOURLIER, Anne-Marie JAMETON, Valérie PERRIN, LE MOAL Marie, Le BRIS Cédric et Georges, Odile BRETON, Catherine MAZARS, Bénédicte DURAND, Caroline DURAND, Jean Yves TORDEUX, Colette VERRIEN, Magali PELRAS, ALLAIN Laetitia, JARRI Catherine (Ces 16 adhérents ont fait parvenir ou donner un pouvoir)

Étaient excusés : Claire MENNESSON, LE MOAL Jean Claude, Marc KRAEMER

En début de séance, le Président, Jean Claude BEUF, a transmis le message de notre ami et correspondant local, Robert Ansama TOGO, nous remerciant pour le travail accompli, que toute la population nous en est et sera éternellement reconnaissante, nous encourageant à poursuivre, les besoins sont immenses et que malgré le climat d'insécurité, sur place, ils arrivaient à travailler et que c'était important pour leur cohésion.

Jean Claude a souligné le rôle « clé » assuré par Robert dans un contexte particulièrement difficile.

Jean Claude BEUF a aussi remercié Olivier et Catherine pour leur accueil, nos deux cuisinières habituelles, Catherine et Brigitte et tous les membres de leur présence malgré les difficultés de distance pour certains et de moyens de transport.

Ordre du jour :

- **Approbation exercice financier 2019 :**

Jean Marc GILANT, trésorier, présente les comptes.

Celui-ci est quasiment en équilibre, il est excédentaire de 814.86 €, (*avec intérêts livret A et compte livret*) ce qui est très satisfaisant par rapport à nos prévisions budgétaires et à la conjoncture actuelle. Nous avons pu réaliser tous les travaux d'infrastructures sanitaires du projet en cours avec le Groupement d'Intérêt Public Y-CID, Yvelines Coopération Internationale et Développement et honorer les dépenses de santé, notre trésorerie l'ayant permis, car c'est en fin d'exercice que nous avons eu des rentrées importantes. Jean Claude et Jean Marc ont remercié les membres du CA pour leur appui lorsqu'il a fallu engager les dépenses conséquentes alors que toute une partie de l'année, les rentrées tardaient à venir.

Dépenses : 25 393.51 €

❖ Dépenses d'équipements sanitaires : Assainissement, Puits, Latrines :

Puits : à nouveau à notre actif un creusement de puits, Kompen, le 21^{ème} depuis 2009, tous entièrement financés par Mali-Médicaments et en partenariat avec Y-CD pour plus de la moitié d'entre eux : débuté le 29 janvier 2019 et achevé le 7 mars 2019, 35 m de profondeur, pour un cout réel de 8 388 €, 4 m de hauteur d'eau disponible. Avant ce puits moderne à grand diamètre, le bourg de 6 000 habitants ne disposait que d'un puits traditionnel pour ses besoins et pour abreuver 2 200 têtes de bétail.

Soit pour le poste dépenses 'Accès à une eau de qualité et en quantité' en partenariat avec Y-CID : 8 400 € virés.

Latrines : nous nous inscrivons toujours pleinement à la recommandation de L'OMS et à l'ODD (*Objectif de Développement Durable*), à savoir « *Pas d'école sans latrines* ». Nous avons viré la somme de 5 600 € correspondant au financement de la deuxième tranche de latrines dans le cadre de notre projet en partenariat avec Y-CID, sur 3 sites. Les travaux ont débuté début novembre sur les aires d'école de Terré, de l'établissement secondaire publique de Pel-Maoudé et se sont achevés le 6 décembre 2019, coût 3 600€. A Sougoro, coût 2 000 €, une autre entreprise avait été sollicitée du fait qu'elle interviendrait au niveau d'un agrandissement de l'école : des salles supplémentaires dans le cadre d'un appel d'offres effectué par la commune de Pel-Maoudé, suite à des crédits octroyés par l'état malien. La situation étant bloquée administrativement et au regard des incertitudes liées au contexte actuel, Robert et Jean Claude ont décidé d'octroyer ce chantier à Ghana TOGO, d'autant que les dernières réalisations de latrines sont très satisfaisantes et cela n'engendrait pas de coût supplémentaire. Le chantier a débuté samedi 14 décembre 2019.

A l'achèvement de ce chantier d'implantation de latrines, nous aurons bouclé le volet « *Lutte contre le péril fécal* » conformément aux termes du projet en cours avec Y-CID.

Jean Marc GILANT a rappelé que le cout de revient, comme en 2018, est moindre pour Mali-Médicaments, car les villages retenus s'engageaient à participer pour une partie, à l'achat des matériaux (sable, gravier,...), 400 € environs, à intégrer au PDSEC (*plan de développement et d'équipement sur 5 ans communal*) la maintenance et l'entretien des installations, garanties pérennes

des infrastructures et de leurs usages.

Le coût est conforme aux devis, malgré une forte pression pour augmenter les prix. Ce Phénomène est dû à une forte demande et à des bailleurs peu regardants sur les couts réels des prestations fournies. Mali-Médicaments a exigé que les montants et prestations indiqués dans les devis soient respectés.

Soit pour le poste dépenses 'lutte contre le péril fécal' en partenariat avec Y-CID: 5 600 € virés.

Cette enveloppe 'Investissements immobiliers' en partenariat avec Y-CID, au total est encore conséquente sur 2019, soit 14 000 €.

Latrines Bérelli – financement participatif : UTMB, course solidaire :

Une rencontre, avec Noémia MARQUES, un échange avec un collègue de travail dans le train, Julien RESNIER, un coup de cœur pour '*son association*' ont entraîné une rentrée d'argent inattendue, 2 921 € collectés par crowdfunding grâce à la plate-forme solidaire Hello-Asso, une dépense dédiée de 2 744 € pour l'implantation de 2 blocs de 3 cabines de latrines à l'école de Bérelli, chantier débuté dans les premiers jours de novembre et achevé le 6 décembre. Ces commodités sont dues à la générosité, à l'implication, à la détermination de Noémia MARQUES, coureuse d'ultra-trail.

Elle a participé avec son équipe, Gilles JOURDAN son mari, José DOS REIS, Sylvain CORNIC et Jérémy son fils pour l'assistance et la logistique, à l'UTMB, *Ultra-trail Tour du Mont Blanc*, 171 km, 10 000 m de dénivelés positifs, avec un dossard solidaire au profit de notre association. Un bel exploit sportif ! Un objectif plus qu'atteint au niveau de la collecte ! Bravo ! Merci à toute l'équipe, une vraie belle réussite !

Noémia avait pour objectifs de terminer la course, de concourir à la lutte contre le péril fécal, paris donc pleinement réussis. Elle contribue aussi à une meilleure scolarisation notamment pour les jeunes filles.

Julien RESNIER, a été remercié par les membres présents. Il a fait remarquer qu'il n'a été qu'un intermédiaire, mais sans son initiative et son rôle d'ambassadeur de l'association, l'opération n'aurait pas eu lieu. Anne Laure RESNIER et d'autres membres ont souligné l'impact positif, l'influx apporté et ses conséquences, une adhésion nouvelle par exemple au niveau de leur commune.

Jean Claude a rappelé que nous avons pu rencontrer Noémia MARQUES, son mari et SYLVAIN CORNIC au cours d'un repas, moment très convivial et sympathique ont souligné les membres présents à la fois ce jour-là et à L'AG. Une expérience à renouveler donc, d'autant plus que Noémia Marques envisage de s'inscrire à '*la diagonale des fous*' à la réunion en 2021, la course ayant lieu tous les deux ans, avec de nouveau un dossard solidaire en notre nom.

Autre conséquence directe, Monsieur Marc KRAEMER, adhérent qui devait être parmi nous mais qui à la dernière minute a eu un contre temps, a informé Jean Claude vendredi soir et il vient de le confirmer par SMS, d'effectuer un don spécifique à Mali-Médicaments de 650€, hors adhésion. Cette somme couvrira en grande partie l'achat d'une pompe de vidange des fosses des latrines à Bérelli et ses environs, village

éloigné de Pel-Maoudé. Il est important pour lui de les encourager à se doter de ses commodités et de les rendre pérennes. Après renseignements pris auprès de Robert par Jean Claude samedi, le coût actuel est de 600 000 F CFA soit 900 €, prix en augmentation importante depuis 2017, date du dernier achat, réalisé là aussi par un don de Marc. L'association complétera la somme. Un grand merci à lui. Le virement sera effectué au cours du trimestre.

Jean Claude a fait part aux membres présents que Elizabeth DUFFAY, cadre et personnel d'AXA, collègue d'Olivier PELRAS, allait être détachée pour 6 mois à plein temps au sein d' »AXA *atout cœur* ». Elle est très sensible à ce problème de péril fécal et à la scolarisation des filles. Jean Claude BEUF et Olivier vont solliciter un entretien afin d'essayer de profiter de cette opportunité et de renforcer notre partenariat avec le groupe AXA.

Soit pour ce poste supplémentaire dépenses 'lutte contre le péril fécal' : 2 744 € virés.

Total dépenses équipements sanitaires : 14 000 + 2 744 = 16 744 € soit 2/3 des dépenses.

A noter : travaux, chantiers, construction des infrastructures, aboutissement des projets malgré le contexte actuel.

Jean Marc GILANT souligne aussi, comme toujours, d'une part, les nombreux remerciements de la population, des élus locaux qui nous sont adressés, témoignant de leurs satisfactions et que d'autre part, Robert Ansama TOGO, notre correspondant local officiel, apprécie beaucoup de « collaborer » avec notre association. Il ne cesse pas de nous répéter: « *Ce que nous disons, nous le réalisons et c'est de qualité* ». De plus l'association « *reste et continue d'agir* ».

Et les membres présents à l'AG, d'ajouter que c'est grâce à lui que nous avons pu réaliser toutes ses infrastructures, nous lui adressons nos remerciements.

❖ Dépenses de santé :

Pour permettre aux personnes les plus démunies de se soigner, nous avons versé aux dispensaires la somme globale de 900 €. Robert Ansama TOGO travaille toujours de concert avec le médecin chef du district de Koro afin d'évaluer quels sont les dispensaires prioritaires et leurs besoins respectifs.

Les dispensaires de Pel-Maoudé et l'hôpital de Koro, entre autres, ont pu bénéficier aussi de petits matériels de soins (*essentiellement des pansements*) collectés par plusieurs membres du fait de leurs professions respectives ou auprès de pharmacies. Merci. Cette activité '*envoi de petits matériels de soins*' est apprécié et crée du lien. Les frais d'envoi de colis s'élèvent à 774 €. 100 kg de matériel acheminés !

Depuis la rentrée de septembre, la terminale TGA (*Gestion et Administration*) du lycée Bascan à Rambouillet contribue à cette collecte. C'est leur projet « *classe* », il effectue les démarches officielles auprès des officines, de l'hôpital de Rambouillet,...et sensibilise leurs camarades lycéens à cette démarche. Avec Dominique VERRIEN, Jean Claude BEUF étaient intervenus en classe pour les sensibiliser

à nos actions solidaires. Merci à eux, merci à leurs professeurs pour leurs accompagnements au quotidien.

Par rapport « *aux boîtes de soins de première urgence et médicaments de première nécessité dites boîtes à pharmacie* », nous avons viré 1 500 €, pour le réapprovisionnement et la dotation au niveau des écoles où nous avons implanté des latrines, y compris celle de Bérelli, c'est une action prioritaire pour Robert.

Comme toujours des lettres de remerciements, une population très demandeuse comme l'atteste d'ailleurs pour certains villages l'inscription d'une partie des frais de renouvellement des médicaments à leur PEDSEC.

Les anciens et les nouvelles personnes appelées à les mettre en œuvre, directeurs d'écoles et responsables de COGES ont été formés par le médecin en chef du district, mercredi 18 décembre 2019. Mais du fait de l'insécurité régnante sur les pistes, les personnes habitant des villages éloignés n'ont pas été conviées. C'est notre sixième session de ce type. Cout 200 €. Elle fait partie intégrante de notre projet en partenariat avec Y-CID. Bérelli a été associé à cette formation.

De même, pour un coût de 110.80 €, nous avons acheminé des outils pédagogiques à destination des enseignants sur le bon usage de l'eau, les règles d'hygiène, le lavage des mains,...

L'enveloppe budgétaire de 150 € dédiée à la prévention de l'hygiène menstruelle n'a pas été dépensée. Robert devait évaluer la situation et l'impact de l'action déjà engagée, mais au vu de la situation actuelle, cela n'a pas été sa priorité. La matrone que nous avons formée continue à sensibiliser les jeunes filles à l'emploi de serviettes hygiéniques lavables et aux règles d'hygiène élémentaires en ce domaine mais exactement sous quelle forme et avec quel impact ? Ces questions pour le moment sont sans réponse et données chiffrées. La production, semble-t-il, est toujours le domaine réservé du tailleur. Le sujet est tabou. Cependant, lors de la cession de formation, le médecin chef et l'infirmier ont commenté nos documents pédagogiques élaborés à propos de ce sujet à partir de sources provenant essentiellement de l'UNICEF. Ils ont invité les hommes présents à en parler à leurs femmes, qu'elles se rapprochent de la matrone formée, qu'elle soit invitée dans les écoles pour expliquer et éduquer les jeunes filles. Ce sera une de nos préoccupations pour 2020, d'autant plus que Jean Claude a été contacté, pour des renseignements, par deux étudiantes en fin d'études souhaitant créer une entreprise solidaire, conception, confection, vente de serviettes hygiéniques lavables où les femmes maliennes en seraient les actrices. Idée reprise partiellement par Jean Claude et Robert, trois jeunes femmes maliennes se sont lancées dans un atelier de couture à Pel-Maoudé. Pourquoi pas les soutenir sous forme d'une aide, d'un micro-crédit, d'une commande ? de les mettre en rapport avec ces étudiantes futures chefs d'entreprise ? L'ensemble des membres présents déclarent être satisfaits du « débloqué » de ce dossier et souhaitent en effet que nous puissions aider ces jeunes femmes à développer leur activité. Brigitte BEUF précise que dans le prochain envoi postal des documents pédagogiques plastifiés seront joints.

-----Arrivée entretemps de Dominique et Françoise VERRIEN retenus avant par l'hospitalisation de la maman de Dominique, Colette VERRIEN, adhérente de Mali-Médicaments---

Soit un total de 3 484.80 € ou environ 14 % des dépenses, proportion en légère augmentation cette

année.

En 2019, Mali-Médicaments a contribué à hauteur de **2 000 € pour une aide alimentaire d'urgence**, en raison de l'ampleur du nombre des « *déplacés* ». Grâce à cette aide pour l'achat de mil et de riz, l'ensemble de la population a eu de quoi se nourrir à peu près convenablement. D'après Robert, cette aide à contribuer aussi à diminuer les tensions. Ils ont pu effectuer la « *soudure* ». Tous les champs autour de Pel-Maoudé ont pu être ensemencés, ce qui n'est pas le cas pour les secteurs Nord et Est de Koro jusqu'à la frontière burkinabé. Sur Pel-Maoudé, les récoltes de céréales ont été bonnes, de l'arachide et du niébé cette année, les villageois ont bien diversifié leurs cultures. L'amendement des terres résultant du curage des fosses augmente le rendement. Pour 2020, il est à craindre que le nombre de « *déplacés* » augmente, avec aussi une sédentarisation sur place, ce qui pose un problème : il n'y a déjà pas assez de terre cultivable pour tout le monde.

Autres dépenses :

Nous avons par ailleurs dépensé pour mettre en œuvre notre « opération brioches » 1 509.44 €, dont 803.44 € pour acheter les dites brioches, y compris pour Trappes et le collègue Le Racinay, de bons prix obtenus auprès d'Hyper U à Hanches pour 40% des achats. Les 60% restants ont été achetés au CASINO de Méré, afin d'obtenir l'autorisation de tenir un stand devant leur enseigne, mais à un prix plus élevé. Il faudra diminuer à leur niveau les commandes même si cela pose des questions pratiques de logistique. Claude TORDEUX a fait remarquer qu'il était important de maintenir le stand devant le CASINO de Méré, il n'a pas trop mal « marché ». Le tirage des affiches a été réalisé par Jean Marc GILANT et ce à titre gracieux, 706 € pour alimenter les fonds de caisse.

Les 500 € budgétés pour le crédit des femmes ont été versés. Alain DURAND a demandé si c'était pour une banque de semences. Jean Claude a précisé que non, l'octroi de micro-crédit pour les semences n'a été octroyé qu'une fois à titre exceptionnel au regard de la conjoncture et de la sécheresse en 2017. Là, il s'agit des crédits habituels, achat d'un agneau ou d'un porcelet, de coton à filer, à tisser,...A la question de Françoise VERRIEN, il a été répondu qu'en effet c'est les femmes qui gèrent en toute indépendance et pleine autonomie les fonds alloués, que ces micro-crédits concernent Pel-Maoudé mais aussi les villages autour. Le taux actuel local de crédit par les banques officiels est de 23%, d'où l'importance pour eux de ces caisses solidaires. D'après Robert, il n'y a pas ou très à la marge, de problèmes de remboursement.

Les frais d'adhésion au GIP Y-CID s'élèvent à 50 €. Les frais inhérents à la journée « *dite de restitution* » due au titre de notre partenariat 2018-2019-2020 avec Y-CID, création d'affiches A2 plastifiées, format A4, encre pour imprimante sont de 222.89 €, pour une subvention versée de 500 € à venir en 2020.

En 2019, pas de pomme donc pas de dépenses quant à ce poste.

Les frais cumulés de location des stands de vide-greniers sont de 37.40 €.

La cotisation annuelle d'assurances auprès de la MAIF est de 111.67 €.

Les frais de virement bancaires pour alimenter notre compte à ECOBANK au Mali se montent à 120 € et nous avons affecté 556 €, au cours des virements, pour couvrir les frais de tenue de compte sur place

(107.04€ pour 2019) et les achats et expédition d'objets d'artisanat dogon. A noter le déplacement de l'agence de Koro sur Sévaré pour des raisons de sécurité, ce qui pose des problèmes de logistiques et de contraintes.

Jean Marc GILANT note qu'une fois de plus les dépenses de fonctionnement général sont minimales, ce qui est remarquable. C'est dû au dévouement et au désintéressement de nos membres.

De même merci à Catherine, à Margueritte et à sa sœur, à Odile, à Brigitte pour les tissus, lavande, verveine, romarin,...

- **Recettes : 26 208.37 € :**

Les dons :

- 8 000 € : contribution de notre donateur anonyme. A nouveau, un grand merci, c'est une part importante de nos rentrées.

- 240€ : collectés lors de la cérémonie pour le décès de Nicole LORETTI, selon son vœu. Merci à elle, merci aussi pour son implication depuis la création de l'association, elle « *a toujours accompagné ses jeunes* », selon son expression, dans cette démarche solidaire avec beaucoup de bienveillance, de générosité et de gentillesse.

- 3 700 € don du comité d'entreprise de l'association diocésaine de l'évêché de Versailles. Merci à Bernard FORIEN pour son rôle déterminant.

- 2 921 € montant de la collecte participative en ligne dite « *UTMB – Noémia MARQUES* » affecté à la création de latrines à Bérelli. Encore merci à Noémia et à toute son équipe ainsi qu'à Julien RESNIER pour son rôle d'ambassadeur.

- 3 115 € : montant des autres dons défiscalisés dont un don de 2 000 € de Laurent H. Merci, d'autant plus que pour l'exercice 2020, le même montant de don nous a été adressé. Merci aussi à Anne Marie HOURLIER pour avoir su '*vendre*' notre association.

➔ **Soit pour l'ensemble des dons : 17 976 € ou en gros plus de 2/3 des recettes**

Cotisations :

Le montant des cotisations se chiffre à 678 €. Le nombre d'adhérents est légèrement en hausse, de même un léger accroissement du nombre de donateurs, hors campagne de collecte UTMB, est constaté. Le début de fidélisation notée en 2018 se confirme pour certains d'entre eux.

Opération 'brioches', collecte sur la voie publique :

Cette campagne, particulièrement difficile, a rapporté le bénéfice net de 2 246.13 €, dont 175.20 € sur Trappes. Soit en baisse de 40 % par rapport à 2018, pour une recette de 3 722.27 €.

811 € supplémentaire abondent cette opération grâce à une diversification proposée (*Gobelets : 82 € ;*

Petits objets Porte-clés : 308 € ; Don défiscalisé : 95 € ; Don UTMB : 20€ ; Lavande, verveine, ... 306 €). Il faut poursuivre dans cette voie, d'autant plus que notre produit d'appel à don 'brioche' est de moins en moins porteur. Un autre bénéfice lié à la vente de brioches suite aux interventions au collège Le Racinay à Rambouillet est à prendre en compte d'un montant de 332.06 €.

Dès le départ le nombre de brioches proposé à la vente était en baisse de 36% : moins d'autorisation y compris de la part de certains curés pour les sorties de messe, moins de point de vente, moins de mobilisation des sympathisants (*Vieillessement ? Lassitude ?*). Et moins de générosité de la population ! Nous nous sommes retrouvés avec beaucoup d'invendus. (*cf. bilan opération brioches*) Il est impératif de prévenir dans les meilleurs délais en cas de « coup dur » afin soit d'ajuster les commandes ou de redéployer sur d'autres secteurs.

Cependant le bénéfice final n'est pas négligeable, cela demeure une source de revenus importante pour l'association a souligné une fois de plus le Président. Nous devons la poursuivre, partout où cela marche, tout en recherchant d'autres pistes.

Marguerite DURAND a insisté sur le travail et les contacts en amont à développer et à renforcer auprès des prêtres afin d'assurer le bon succès de l'opération. Marie Eve MERLE a souligné que ce travail de sensibilisation et d'approche s'il était effectué au niveau des acteurs de la paroisse et des aumôneries, ce serait encore mieux. Anne Laure RESNIER a rappelé aussi l'importance de la sensibilisation et la fidélisation des paroissiens. Dominique VERRIEN et Jean Claude BEUF ont rappelé aussi que l'on se heurtait à un problème humain, tout dépendait de l'intérêt et de la sensibilité de notre interlocuteur pour chaque paroisse. Gérard BOSSUAT a reposé le problème de notre produit d'appel à don, une brioche industrielle, peu porteuse dans le contexte actuel du « bio ». Jean Claude a précisé aussi qu'il était souhaitable que l'ensemble de l'opération se déroule autour du week-end retenu mais que si il y avait une opportunité d'effectuer la vente à une autre date, cela était possible, exemple TRAPPES en octobre depuis deux ans. Marie Eve a rappelé que l'expérience de vente devant la MJP était un succès, c'est une possibilité à reprendre sur Rambouillet.

Un grand merci à tous, à nos sympathisants et bénévoles qui contribuent aussi largement au bon déroulé de l'opération. Une pensée plus particulière à Micheline COUESNOT qui vient de nous quitter et qui a toujours répondu présente en faisant preuve d'une grande efficacité et bienveillance vis-à-vis de l'association.

Soldes subventions Y-CID /// Convention de partenariat:

D'Y-CID, nous n'avons pas reçu les 3 000 € budgétisés pour solde et clôture de la convention 2018-2019-2020 et 500 € budgétisés pour la journée de restitution due au titre de ladite convention, du fait qu'un chantier de latrines, Sougouro, était encore en cours sur l'exercice 2019. Les restitutions auprès des établissements scolaires, le Lycée Bascan et le collège Le Racinay, ont été effectuées. Le rapport final a été adressé vendredi 10 janvier 2020 et nous devrions être destinataires des sommes en fin de premier trimestre 2020. Elles sont parties intégrantes du budget 2020.

Autres recettes :

- Nos vide-greniers et ventes en ligne : 706.25 € soit une diminution d'environ 60% par rapport à 2018 due à des conditions climatiques pas toujours propices à la tenue de stand, à moins de fréquentation, à un public très « dur » au niveau des prix. Mais, à signaler un vide-grenier particulier dû à la mobilisation de William, 5 ans, de Lyra, 9 ans et de leur maman Aurélie : 110 € qui viennent abonder ce poste, soit au total 816.25 €. Les enfants, de par leur engagement, auront contribué au financement de 55 cm de puits creusé ou à l'envoi de 13 kg de petit matériel de soins. Bravo à eux et merci à la maman. Plusieurs membres ont exprimé à nouveau leurs satisfactions quant à la nature de cette solidarité.
- Jus de pomme : 683 € Les 501 litres récoltés à l'automne 2018 ont tous été vendus. Un succès pour cette opération qui a engendré au total un bénéfice de 767.73 €. Merci à Brigitte et Jean Louis TROTTE pour leur don en nature, aux « *petites mains* », François et Dominique VERRIEN, à nos principales vendeuses, Brigitte BEUF, Françoise VERRIEN, Margueritte DURAND.
- Les gobelets réutilisables à l'effigie de notre association : 90€. Merci à Anne marie HOURLIER pour sa commande conséquente.
- Les ventes d'objets artisanaux – Marchés de Noël : 81 € Résultat décevant mais là aussi difficultés d'obtenir des autorisations ou coût d'investissement d'un stand trop important et surtout du fait des grèves, la suppression de la possibilité de vendre auprès du personnel d'AXA. Merci cependant à Olivier PELRAS. Il postulera pour participer aux ventes à l'occasion des fêtes des mères.
Le marché de Noël en salle des professeurs du collège Le Racinay a rapporté 205 €, recette honorable du fait de la conjoncture, des professeurs absents pour cause de sortie à la patinoire, et des grévistes. Merci à Françoise VERRIEN pour l'aide apportée à Jean Claude. Elle a témoigné de l'engouement et de l'implication des enfants à notre cause mais aussi que c'était le fruit du travail de sensibilisation en amont.
- Le stand d'emballage de cadeaux au magasin CULTURA à Rambouillet : 713.91 €. Merci à Catherine MAZARS, très impliquée malgré ses problèmes de santé, et à toutes les personnes qui sont venues en soutien, Odile LE BRETON, Marie Claire BAGALINI, Françoise VERRIEN, Brigitte et Jean Claude BEUF.
- Livre « *Afrique musiquante* » : 30 € Les derniers exemplaires ont été vendus. Merci encore à Marcel KRASMER pour son don en nature.

Toutes ces activités qui nous permettent d'alimenter nos recettes, de manière très inégale cette année, sont le fruit de l'implication de certains de nos membres, du don de leur temps et de leur énergie, un grand merci à eux pour leur disponibilité, leur dévouement et leur constance.

A noter les intérêts livret A : 54.41 € et compte livret 0.06 €.

- **Bilan : quasiment en équilibre, excédent de 814.86 € ce qui permet de conserver les fonds de réserves à la même hauteur d'une année sur l'autre, voire de légèrement les augmenter et d'aborder l'année 2020 sereinement**

quant à l'acte de candidature d'un nouveau projet triennal en partenariat avec Y-CID.

Au 01/01/2020, la situation en trésorerie est de : Compte courant : 2 323.89 € Livret A 15 290 € et compte livret 69.73€ soit un total de 17 683.62 €

Compte Ecobank au 08/01/2020: 40 064 F CFA ou 61.08 €

➔ **Approbation unanime de l'exercice financier 2019**

➤ **Rapport d'activités 2019 :**

Sachant qu'elles ont déjà été largement évoquées dans l'examen de l'exercice financier 2019, nous les complétons en mentionnant :

Nos activités auprès des scolaires : démarche essentielle de sensibilisation, de transmissions des valeurs de solidarité, de don de soi, d'informations, d'éducation citoyenne. Nous profitons aussi de ces interventions pour mentionner notre partenariat avec Y-CID et faire part de nos dernières réalisations.

- Au lycée Bascan à Rambouillet, partenariat avec la classe de T GA : rappelons le projet « classe » tout au long de l'année scolaire qui fait partie intégrante de leur formation : « *Collecte avec démarchage officiel auprès des officines, des laboratoires, ... de tout petit matériel de soins et d'orthèses mais aussi auprès de l'ensemble des lycéens de l'établissement* », « *Organisation d'une vente de viennoiserie en mars 2020 au profit de l'association* ». Les élèves sont en pourparlers avec Carrefour et une boulangerie afin d'obtenir des lots de viennoiserie à titre gracieux. L'association les accompagne tout au long de la démarche. Une grande motivation constatée, nous les encourageons et remercions leurs professeurs.

La direction de Bascan n'a pas souhaité cette année organiser la semaine de la Solidarité, au motif de la mise en place de la réforme en 1^{ère}, ni autoriser aucun marché de Noël.

- Au collège Le Racinay, à Rambouillet : Intervention dans chaque classe de 5^{ème} y compris la SEGPA sur les problématiques de l'eau, les maladies hydriques et le péril fécal dans le cadre de leurs programmes en interdisciplinarité. Un grand succès ! Beaucoup de satisfactions tant au niveau des élèves, de la part de leurs enseignants que de nous-même. Les interventions avaient été préparées par un travail de recherche sur l'Afrique, sur le Mali et les notions de Solidarité. Chaque classe, avec un projet propre, a approfondi sa culture et son éducation, que ce soit en arts plastiques, éducation musicale, SVT,... Une classe a travaillé avec certaines de nos données en mathématiques, notamment sur les coûts de nos dernières réalisations dans le cadre du projet en cours d'achèvement avec Y-CID. Les élèves ont mis aussi en équation le gain potentiel des ventes de brioches programmées à notre profit. Ils ont réalisé les affiches, une grande mobilisation d'où une vente de 8 plateaux en deux récréations de 15 minutes. Nous n'avions plus de brioches à vendre mais au moins une quinzaine d'élèves nous ont donné leur 2 € pour le Mali. Geste de solidarité 'gratuite' de ces jeunes à souligner. Bravo !

Le professeur animant le club « *Solidaire* » du collège, 15 élèves volontaires de 3^{ème}, a souhaité aussi notre intervention sur deux créneaux de pause méridienne. Nous avons évoqué avec eux la vie d'une association, son statut, ses ressources, les actions à mener,... Ce club, première année d'existence, travaille actuellement pour une association marocaine. Un excellent contact avec le professeur, avec ses « jeunes ambassadeurs » de la Solidarité.

Merci à la Direction du collège, aux enseignants, aux élèves du Racinay.

Nos activités de communication : appréciées apparemment telles que l'actualisation du site en temps réel, les news adressées aux adhérents, les brèves,...l'actualisation de la plaquette de l'association, les flyers de « *don de solidarité* »,...Les affiches format A2 plastifiées réalisées à partir des photos des derniers puits, latrines et canal d'évacuation, elles complètent le 'kakémono vieillissant' lors des expositions et des différentes interventions ou tenue de stand.

Merci à notre trésorier pour son concours au tirage de nombreux documents, à Sylvain PELRAS pour son aide pour l'amélioration des pages du site, ils nous restent à améliorer la navigation, à Christelle et Olivier BARESCUT aussi, toujours très réactifs en cas de problème.

Par ailleurs, nous sommes de plus en plus sollicités par d'autres associations, par des étudiants, par des personnes désireuses de monter un projet, pour des aides logistiques, des informations, des conseils,... Nous essayons d'y répondre au mieux et de les diriger vers les institutions compétentes ou susceptibles de résoudre leur problème ou de leur faire bénéficier de notre réseau et expériences.

Dans le même ordre d'idées, Cédric LE BRIS, nouvel adhérent avec son fils Georges (*Le plus jeune de nos troupes !*) et ex directeur – responsable d'Y-CID suggère la possibilité pour Mali-Médicaments de devenir opérateur d'appui pour les associations de la pointe sud Yvelines. Il est prêt à s'impliquer dans cette activité.

➔ **Approbation unanime rapport moral 2019.**

➤ **Renouvellement adhésion annuelle au GIP Y-CID : coût 50 € :**

Nous ne pouvons que souligner encore une fois les nombreux avantages que procure ce partenariat tant au niveau subventions que visibilité de l'association. Pour les associations déjà adhérentes, ce qui est le cas de Mali-Médicaments, le renouvellement de la convention constitutive modifiée du GIP Y-CID en raison notamment de l'acceptation de nouveaux membres chaque année se fait automatiquement sauf avis contraire de l'association.

➔ **Approbation unanime renouvellement adhésion 2020**

➤ **Désignation des représentants de l'Association à l'Assemblée Générale**

d'Y-CID : titulaire Jean Claude BEUF, suppléant, Olivier PELRAS :

Nous vous proposons de les reconduire

➔ Approbation renouvellement des personnes mandatées auprès d'Y-CID

Jean Claude BEUF est membre de la commission «Aide et soutien aux acteurs yvelinois » et par ailleurs, il a été élu membre du CA d'Y-CID au cours de l'AG du 13 octobre 2018, pour un nouveau mandat de deux ans.

➤ Achèvement de la mise en œuvre de la convention de partenariat avec Y-CID 2018-2019-2020:

Les investissements immobiliers sont achevés, les mesures d'accompagnement ont été effectués, le rapport final est achevé et envoyé pour agrément à Y-CID. L'acceptation de celui-ci et de l'exercice comptable y afférent conditionne le versement du solde de la subvention octroyée, soit 3 000 €.

Au vu du peu de succès rencontré lors de conférence – débat, la restitution de la réalisation du projet a été redéployée par des interventions au niveau du public scolaire avec un très bon taux d'écoute et beaucoup d'intérêts, de questionnements de leur part. Un impact réel est constaté. Il est envisagé d'organiser un « Apér'Y-CID Mali-Médicaments » auprès d'adultes pour amorcer le suivant. Le rapport « journée de restitution a été lui aussi envoyé de manière à obtenir la subvention de 500 €.

➤ Mise en œuvre d'une nouvelle convention de partenariat avec Y-CID 2020-2021-2022: définition de nos priorités :

Le projet comporte à peu près les mêmes volets au niveau des infrastructures à créer, fruit des concertations menées avec Robert :

- **deux** puits modernes à grand diamètre: Koukou, 45 m, 9 364 €, hameau de 450 habitants en situation critique, un seul puits traditionnel en cours d'effondrement, le plus proche point d'eau se situe à 3 km. Et Pomorodjou, 42 m, 9 166 € **soit 18 530 €**

- **des latrines : deux blocs de deux latrines séparées** : à Baragnagolé où nous avons déjà implanté des latrines en 2012 et 2013 mais la population augmente ainsi que la fréquentation scolaire. Actuellement 147 garçons et 142 filles. A Bigné-Nà, commune de koro, école publique cycle II, pour 30 filles et 60 garçons. A Koporo-Nà, second cycle où il existe déjà un seul bloc de deux cabines mais partagé avec la population fréquentant le marché. Un effectif de 85 filles et 113 garçons.

- **des latrines : deux blocs de trois latrines séparées** : A Koporo-Nà, école publique 1^{er} cycle avec une effectif de 183 filles et 217 garçons **Soit pour l'ensemble des latrines : 8 232 €**

- un autre canal d'évacuation d'E.P. à Birga-Dogon et leurs mesures d'accompagnement : 140 m linéaire, 10 824 €. La mare réceptacle sera aménagée et les rives seront plantées de 10 tamariniers, arbres nourriciers pour la population et servant aussi en pharmacopée locale, 46 €. De même, à Tegoro et Timessogou où nous avons réalisé le même type d'ouvrage, les rives des mares réceptacles seront elles aussi arborées, coût 46 €. Alain DURAND attire notre attention sur le fait de les implanter loin de la conduite et du déversoir pour éviter les détériorations et le bouchage par les racines, ce qui ne devrait pas poser de problème vu la longueur de la mare réceptrice. Dominique VERRIEN a souligné que l'association était pleinement dans sa raison d'être en favorisant l'emploi de pharmacopée locale.

Outre les mesures d'accompagnements et outils pédagogiques dorénavant classique, la signalétique et certains messages de prévention vont être réalisés par des élèves de 6^{ème} du collège Le Racinay avec leur professeur de technologie dans le cadre de leur apprentissage de maîtrise et programmation d'une imprimante 3D

Le projet global se chiffre à 41 163 €, réalisable sur 3 ans, avec une subvention potentielle de 15 000 d'Y-CID. Il ne sera mis en œuvre dans sa totalité que si nous obtenons le financement de notre partenaire. Nous avons la trésorerie nécessaire pour que notre candidature soit recevable. La commission d'Aide et de Soutien aux acteurs yvelinois statuera le 18 février 2020 sur les dossiers présentés au plus tard le 24 janvier 2020.

→ Approbation unanime donnée au bureau pour candidater, monter le projet et le mettre en œuvre.

En cas de refus, nous vous proposons de débiter le chantier de Koukou fin du premier trimestre 2020 sur fonds propres ainsi que l'implantation de latrines sur une école.

Ces données sont intégrées dans le budget prévisionnel de 2020.

➤ **Adoption tarifs adhésion à l'association pour 2020:**

Pas d'augmentation des tarifs en vigueur, 8 € minimum pour 'membre actif', inchangée pour le membre bienfaiteur, 20€ minimum, et à convenance pour les dons défiscalisés avec un minimum cependant de 20€.

→ Approbation unanime renouvellement des tarifs proposés

➤ **Approbation budget prévisionnel 2020 - Activités prévisionnelles – définition de nos priorités:**

Le Budget 2020 est présenté en équilibre par le trésorier, avec un prélèvement sur les fonds de

réserves de 6 000 €. Il intègre les données précédentes et tous les postes traditionnels d'activités, de santé y compris la ligne budgétaire 'aide alimentaire' en raison de l'insécurité actuelle.

○ **Recettes prévisionnelles: 39 470 € :**

Comme à l'accoutumé, le montant des recettes a été fixé de manière prudente et en tenant compte de l'exercice précédent, celles-ci n'étant jamais acquises à 100%, voici le détail des principales rentrées :

6 000 € de la part de notre donateur anonyme. Pour les dons défiscalisés : 2 000 € d'ores et déjà acquis et 1 000 € supplémentaires, , 500 € au niveau des cotisations ont été budgétés. **Notre priorité affichée, pour les années à venir, est toujours la recherche de nouveaux adhérents, susceptibles de prendre en charge des activités et des animations, d'essayer de mobiliser des jeunes et de fidéliser nos donateurs.**

Ont été intégrés le solde de la subvention forfaitaire 'journée d'animation projet 2018-19-20', 500 €, le solde de la subvention de 3 000 € et 80 % de la subvention d'Y-CID au titre du nouveau projet 2020-2021-2022, soit 12 000 € si celui-ci est accepté avec son corollaire quant à la journée de restitution due, 500 € en recettes et en dépenses..

L'opération 'brioches', ressource propre à l'association et traditionnelle, est chiffrée à 3 800 € de recettes avec un bénéfice prévisionnel de 2 000 €. Nous vous proposons de la poursuivre avec l'accentuation de recherche de diversification de produits et de points de vente, d'où un complément de 400 € budgétés. Elle se déroulera principalement le week-end du 26-27 septembre 2020.

Pour les marchés de Noël, une recette prévisionnelle de 800 € et 200 € de vente d'objets d'artisanat à diverses occasions. Une recette de 400 € figure aussi au budget au titre de stand d'emballage de cadeaux au moment des fêtes à CULTURA. Les recettes générées par les vide-greniers et vide-garage sont évaluées à 600 €.

Autre produit potentiel, la vente de jus de pommes, 1 200€, en sachant que nous avons intégré une dépense de 600 € de frais de presse, si de nouveau en 2020 la récolte de pommes était abondante.

Nous avons provisionné aussi des recettes au titre de nos partenariats avec deux établissements scolaires, le collège Le Racinay et le lycée Bascan à hauteur de 250 € chacun.

Dominique et Françoise VERRIEN nous font part du souhait de leur fils, Pierre Emanuel, d'effectuer un périple en vélo, départ de Rambouillet pour rallier au nord les pays scandinaves au printemps prochain, en reprenant l'idée d'une plateforme de collecte en ligne au profit de Mali-Médicaments, tant en France qu'en Angleterre, Pierre M souhaitant mobiliser toutes ses relations actuelles outre-manche. Enthousiasme des membres présents, Jean Claude et Pierre M vont se mettre en rapport pour étudier et finaliser l'opération.

○ **Dépenses prévisionnelles : 39 470 € :**

En matière d'investissements immobiliers, deux enveloppes, 15 000 et 10 000 € ont été dégagées pour le partenariat avec Y-CID sur 2020-21-22. Une enveloppe de 3 000 € a été provisionnée au cas où nous ayons l'opportunité d'implanter des latrines supplémentaires dans une école en liaison avec un autre

projet spécifique, par exemple avec AXA, voire un projet classe.

Une enveloppe de 500 € pour abonder le microcrédit des femmes.

Pour ce qui est du soutien financier aux différents centres de santé 1 000 € sont provisionnés.

Concernant l'équipement d'écoles « *en trousse à pharmacie de premier secours et de soins d'urgence* » et la prise en charge du coût lié aux formations des personnels appelés à les mettre en œuvre, elles sont reconduites, à 1 800 € et 250 €. Nous répondons ainsi aux vœux de la population. Toujours dans ce domaine, l'envoi de colis de pansements, de petits matériels collectés a été estimé à 1 400 €, légèrement abondé pour tenir compte du projet classe T GA à Bascan. Afin de poursuivre la prévention au niveau de l'hygiène menstruelle, 350 € sont prévus au budget.

Une enveloppe, 2 000 €, cette année est prévue, en raison des incertitudes politiques afin de répondre à une demande d'aide alimentaire notamment pour les « déplacés ».

Les dépenses de fonctionnement (achat de brioches, frais de communication, assurances, adhésion à Y-CID...) ont été reconduites.

➔ **Approbation unanime budget 2020 présenté en équilibre avec prélèvement de 6 000 € sur fonds de réserves**

➔ **Approbation unanime Additif budget relatif à la proposition de Pierre Emanuel VERRIEN**

- Activités prévisionnelles :

Elles ont été évoquées ci-dessus ou dans les points précédents.

➔ **Approbation unanime activités prévisionnelles 2020**

➤ **Renouvellement du Conseil d'Administration :**

Afin de préparer la désignation des membres du Conseil d'Administration et du bureau et en application de l'article 8 de nos statuts en vigueur, un appel à candidature avait été lancé. Aucune candidature n'a été enregistrée. Jean Claude BEUF a sollicité Cédric Le BRIS pour qu'il nous rejoigne au sein du CA mais il préfère, dans un premier temps, « *prendre ses marques* », voir sa disponibilité et mettre ses compétences à notre service pour que l'association devienne « *opérateur d'appui* » au sein d'Y-CID pour le sud Yvelines. Le Président propose qu'il soit invité en tant qu' « expert » lorsque le CA étudiera et statuera sur cette possibilité. L'Assemblée Générale donne son accord. Margueritte DURAND repose la question à l'assemblée si quelqu'un désire faire acte de candidature, pas de réponse.

➔ **Approbation unanime renouvellement des élus au CA**

➔ **Approbation unanime reconduction des membres du bureau**

Composition du bureau actuel :

- Président : M BEUF Jean-Claude, Français, 187 route de Rambouillet – St Antoine- 78125 SAINT HILARION, retraité Education Nationale
- Vice-président : M. PELRAS Olivier, français, 1-3 rue du Haut de Gazeran - 78125 GAZERAN, cadre chez le groupe AXA
- Trésorier : M. GILANT Jean Marc, Français, 8 allée Georges Braque 94000 Créteil, cadre comptable
- Secrétaire : Mme Marguerite DURAND, française, 1410 chemin des vérans, 13100St Marc JAUMEGARDE, orthophoniste retraitée

Composition du Conseil d'Administration mis à jour suite au décès de Nicole LORETTI:

Les personnes nommées ci-dessus et : M. DURAND Alain, Mme PELRAS Catherine (Pharmacienne), M. RESNIER Alain, Mme BAGALINI Marie Claire

➤ **Questions diverses :**

Le désengagement probable de la commune du Vigan a été évoqué.

Dominique VERRIEN a tenu à souligner le travail accompli, l'évolution et l'adaptation de notre association et a remercié son président pour son rôle déterminant.

Fin de séance :16h45

**La secrétaire de séance, Margueritte DURAND
Claude BEUF**

Le Président, Jean

Association LOI 1901 reconnue d'Intérêt Général

Siège social : Chez M Jean-Claude BEUF

187 route de Rambouillet – 78 125 SAINT HILARION